

**DELIBERATION****2024/20****VALIDATION DU PROJET AGRO ENVIRONNEMENTAL CLIMATIQUE
ENJEUX BIODIVERSITÉ ET EAU
PÉRIODE 2025/2027**

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Hirson, salle de réunion au site de Blangy, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 10 , Représentés : 2, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Maurice DEMAUX et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré,

Le Pays de Thiérache est, depuis plus de 10 ans, reconnu opérateur de Mesures Agro Environnementales à destination des exploitants agricoles du territoire. Depuis 2014, ces mesures portent un volet climatique afin d'accompagner les changements agroécologiques. Ces mesures permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Par délibération du 22 juin 2022, le Pays de Thiérache a validé le dépôt d'une candidature présentée en consortium avec la Chambre d'agriculture de l'Aisne et l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache afin de porter et animer un Projet Agro Environnemental Climatique (PAEC) à enjeu Biodiversité sur la période 2023/2024. L'animation et le suivi des dossiers sont assurés par l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache et la Chambre d'Agriculture. En sa qualité de porteur du PAEC et chef de file, le Pays de Thiérache assure tout le suivi administratif et financier du dossier.

Pour la période 2025/2027, le Pays de Thiérache propose de reconduire le consortium qu'il constitue avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache pour porter 4 Projets Agro Environnementaux Climatiques, à savoir :

- 1 PAEC à enjeu "Biodiversité" MASA
- 3 PAEC à enjeu "Eau" déclinés comme suit
 - 1 PAEC "Eau Seine Normandie"
 - 1 PAEC "Erosion"
 - 1 PAEC "Eau potable Artois-Picardie"

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle
du Pays de Thiérache

APPROUVE le dépôt des 4 PAEC par le Pays de Thiérache sur les enjeux "biodiversité et eau"
et ainsi permettre au territoire de bénéficier des mesures agro-environnementales climatiques
sur la période 2025-2027 ;

VALIDE la reconduction du consortium formé avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et
l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache pour la période 2025/2027 ;

SOLLICITE une participation financière auprès de la DRAAF pour le temps passé au pilotage, à
la coordination et suivi administratif et financier du dossier ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce projet ainsi qu'à engager
toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

La Secrétaire de séance,



Olivier CAMBRAYE

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le